La SMOB encaisse et gagne

Saga Papeterie à ses débuts, la société niçoise qui vient de célébrer ses 85 ans est désormais spécialiste du point de vente. En gardant, comme leitmotiv, le conseil et l'aide à ses clients

e la papeterie aux caisses enregistreuses tactiles, monnayeurs automatiques et autres mobiliers de grande surface. Ou comment la SMOB a su anticiper les évolutions du marché et se diversifier, ce qui lui a permis de fêter cette année ses 85 ans d'existence.

Jean-Pierre Fina, son cogérant, revient sur l'histoire de la SMOB, Société moderne d'organisation de bureau « qui débute comme une papeterie, rue Saint-François-de-Paule, dans le Vieux-Nice». La SMOB continue à écrire son histoire jusqu'à ce que le père de Jean-Pierre, Pierre-Simon Fina, en rachète les parts en 1973. Les machines à calculer se démocratisant, ce dernier décide alors d'en vendre au sein de la papeterie en adjoignant des caisses enregistreuses avec un service après-vente pour le suivi. La SMOB du futur est en route.

«Cette période a vu évoluer les techniques de l'électromécanique vers l'électronique, explique Pierre-Simon Fina. Nous étions distributeurs exclusifs de TEC (Toshiba) dans les Alpes-Maritimes et le Var et avons été parmi les premiers à équiper les libres-services, les supérettes et les supermarchés en caisses enregistreuses. » Qui deviennent alors les principaux clients.

Évoluer avec la technologie

Les locaux du Vieux-Nice se faisant trop exigus, SMOB déménage en 1976 rue Vernier, triplant au passage sa surface de vente et passant de 4 à 11 employés.

« Notre

bannière,

service.»

c'est le bon

Dans les années 80, la page de la papeterie est définitivement tournée et débute lors le chapitre de l'informatique sous l'impulsion des deux fils de Pierre-Simon. «Mon frère Jean-Marc et moi-même avons rejoint mon père en 1986-87, confie Jean-Pierre Fina. Nous sommes montés en technologie: de la simple caisse électronique, nous sommes passés aux systèmes



Jean-Pierre Fina et sa nièce Lauranne qui est à la tête de la filiale SMOB Informatique. Paiement sans contact, encaissement sur tablette avec hébergement du logiciel sur le Cloud, la SMOB suit l'évolution technologique.

(Photos Frantz Chavaroche et D.R.)

informatisés d'encaissement avant de développer dans les années 90 notre propre logiciel d'encaissement. Mais prédominent toujours le conseil et l'aide à nos clients. Notre bureau d'études répond à leurs besoins. » Outre les supérettes et grandes surfaces, les snacks, boulangeries... font appel à la SMOB qui déménage à nouveau en 1997. « Nous

étions à l'étroit et avons intégré nos locaux actuels boulevard de la Madeleine à Nice. 600 m² sur deux étages où nous avons installé notre stock, notre SAV et

nos services commerciaux et administratifs.»

Mobilier de grande surface

Le nouveau millénaire marque une nouvelle acti-

vité pour l'ancienne papeterie : «En 2002, nous nous sommes diversifiés vers le mobilier et les automatismes de grande surface, explique Jean-Pierre Fina. Tout ce qui est meubles de caisse avec tapis roulants, mobiliers métiers, alarmes, portillons automatiques, guidage et transfert d'argent par pneumatique.» Leurs clients? Les magasins de grande surface qu'ils soient dans l'alimentaire ou le bricolage, les commerces de proximité. Un secteur en bonne santé qui s'étend: «Près de quinze ans plus tard, nous comptons des clients dans tout le Grand Sud-Est: de la frontière italienne à Béziers jusqu'à la périphérie Ivonnaise.»

Soucieux de se renouveler et de trouver de nouveaux débouchés, les deux frères ajoutent la vidéosurveillance à leur offre et en 2006, un département ingénierie informatique est créé. L'activité devient indépendante en 2013. Lauranne, fille

2016

de Jean-Marc, qui avait rejoint l'entreprise familiale 5 ans plus tôt, est la gérante de Smob informatique. Cette filiale accompagne les entreprises dans l'évolution de leur système d'information : conseil, installation et mise en production de systèmes informatiques, paramétrage, maintenance.

La relève

La relève, avec la 3º génération des Fina, est assurée. Christophe, le frère de Lauranne, a incorporé le service commercial en 2014 et s'occupe en parallèle du marketing de la société.

L'avenir, le dirigeant le voit avec confiance: «Surtout celui de la branche Informatique d'encaissement.» Une nouvelle législation fiscale concernant les systèmes d'encaissement sera applicable en janvier 2018. À cette date, tout commerçant devra avoir une caisse sécurisée. «Nous avons anticipé cette ré-

Repères

- **1931** Création de la SMOB, rue Saint-François-de-Paule à Nice.
- **1973** Reprise par Pierre-Simon Fina. Arrivée des machines à calculer.
- **1992** Départ à la retraite de Pierre-Simon Fina. Ses fils prennent la suite.
- **2002** Diversification dans le mobilier de grande surface.
- **2013** SMOB Informatique est créée.
- **2016** CA 2015:1,7 M€ HT (40 % encaissement; 40 % équipement de caisse et 20 % d'accessoires...). 20 employés chez SMOB et 6 chez SMOB Informatique.



glementation et avons modifié nos logiciels d'encaissement. Cette loi sous-entend que tout le parc de caisses enregistreuses va devoir être remplacé car obsolète ou que le logiciel devra être mis à jour. Nous avons deux belles années devant nous. Nous allons en profiter pour embaucher», explique le dirigeant qui, il y a trois ans, a ouvert les parts de la société à ses collaborateurs. « Mon frère et moi sommes des quinquas, c'est une façon de transmettre la société.»

Cela ne l'empêche pas de garder un œil attentif sur les tendances du marché. «Nous sommes en veille technologique et surveillons les noueux produits et les besoins des clients. C'est ce qui dicte notre politique d'achat et commerciale.» Et qui explique leur longévité.

KARINE WENGER kwenger@nicematin.fr

www.smob.fr et www.smobinfo.fr

1990







